



## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 mars 2016**

### **Sont présents :**

- Sont présents : Charlier Guy, Delbouille Dominique, Dethier Dany, Gallet Delphine, Gallet Philippe, Patigny Xavier, Rosman Alex, Rouchet Bertrand, Rouchet Jean, Rouchet Jean-Christophe et Stouder Jonathan.
- Sont absents et donné procuration : Roemen Laurent et Wathelet Bernard
- Raoul Lorphèvre a donné procuration à De Pryck Thomas qui est absent sans procuration donc les 2 votes sont nuls.

### **Ordre du jour :**

1. Approbation du PV 2015 ;
2. Mot de la Présidente ;
3. Mot du Trésorier ;
4. Approbation des comptes ;
5. Nouveaux membres effectifs ;
6. Décharge aux administrateurs ;
7. Veerse Meer ;
8. Europa Cup ;
9. Championnat de Belgique ;
10. Elections statutaires ;
11. Classements ;
12. Confiance au constructeur ;
13. Divers ;

***La séance commence à 16h dans les locaux de la péniche de Beez.***

### **1. Approbation du PV 2015**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

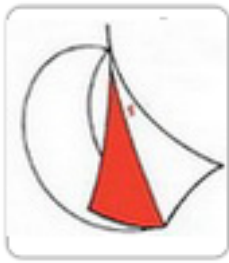
### **2. Mot de la Présidente**

Bonjour à tous !

Je vous remercie de votre présence et j'espère que vous passerez une agréable Assemblée générale et surtout une bonne soirée !

Quand je fais le bilan de cette année 2015, je peux dire qu'il est très positif.

Nous avons eu 78 bateaux départs.



Asponant Belgium  
N° d'entreprise 407 416 232  
Siège Social : Rue du Couvent 11, 5100 Jambes  
<http://www.ponant.org>

Contrairement aux années précédentes il n'y a pas eu de grosse régates annulée, le lac de viry a d'ailleurs été débarrassé de ses algues et une belle régates de fin d'année a pu avoir lieu !

Un nouveau ponant est sorti du moule grâce au travail de Raoul via sa récolte de fond et de Roger qui a fait les démarches pour trouver le meilleur constructeur comme nous avons pu le constater lors de notre visite de ses locaux l'année passée.

Ils ont pu prouver que non, le ponant n'est pas mort et qu'il a un avenir !

J'en profite pour remercier Raoul pour son travail à la présidence.

Nous avons pu également finaliser le dépoussiérage de la jauge après plusieurs rencontres avec l'Asponant international. Je vous invite à la consulter sur notre site [www.ponant.org](http://www.ponant.org) et une copie est à votre disposition

Nous avons également pu participer à la première sortie, en Normandie, avec un groupe de Ponantiste très actif.

Cette sortie, régie par les marées, se renouvellera le 20 et 21 Août pour un tour de la vanlée.

Je suis très heureuse également de voir que plusieurs ponants ont changés de propriétaire et devrais augmenter le nombre de bateau présent sur nos lignes de départ.

2016 s'annonce être une belle année également, c'est l'année des 60ans du ponant !

Nous souhaitons célébrer cet évènement tout au long de l'année par des petites surprises et de belles régates.

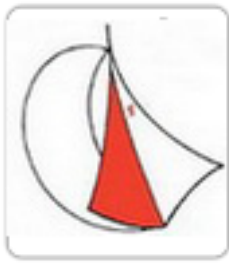
Comme suggéré à l'assemblée générale précédente, nous avons prévu des autocollants pour chaque membre adhérent. Ceux-ci seront disponibles à partir du Veersemeer.

Pour ces 60ans, il nous fallait un emblème, nous vous proposons donc nos nouveaux sweats !

Ceux-ci seront également disponibles à partir du Veersemeer au prix de 30€. Ce sont des Sweats zippé à capuche d'une couleur bleue royal, pour donner un peu de peps et de visibilité. Je vous présente le logo qui sera apposé dans le dos, devant vous aurez la broderie du logo de l'asponant.

Alors n'hésitez pas à réserver en me donnant votre taille !

Je vous remercie pour votre confiance et un grand merci à mes administrateurs qui ont beaucoup travaillé et qui m'ont beaucoup aidée cette année. Je m'excuse d'ailleurs auprès d'eux de ne pas avoir été très présente en cette fin d'année.



### 3. Mot du Trésorier

Bonjour à tous,

Voici un résumé de la trésorerie de l'Asbl Ponant

En 2014, nous avons terminé l'année avec un profit de 1.473 €, j'avais prévu pour l'année 2015, une perte qui aurait été compensée par le profit de 2014, mais grâce entre autre à la vente du Ponant de l'association nous terminons l'année 2015 avec un profit de 940 €.

Durant l'année 2015, nous avons clôturé le projet de crowdfunding (projet participatif de 2014 kisskiss bankbank). Le montant total des dépenses en 2015 s'élèvent à 994 € réparti de la façon suivante :

- la quote-part de l'As Ponant France de 796 €
- le matériel pour la fabrication des magnifiques maquettes que François Rouchet a réalisées. Nous le remercions vivement.

Pour rappel les bénéfices de cette action ont été comptabilisés en 2014.

Ce projet nous avait permis de payer la rénovation du moule, et a dégager au total un boni de 242€.

En nombre de cotisation, l'année 2015 n'a pas été une bonne année, nous étions 16 membres ... mais cette année est prometteuse, nous avons déjà à ce jour 17 cotisations !!!! Nous comptons sur vous pour demander aux Ponantistes que vous croisez de soutenir notre Asbl afin de promouvoir encore plus le ponant et d'élargir ses activités en payant une cotisation de 30 € par an !!! N'oubliez pas que cette année est très spéciale !!! Cela fait 60 ans que le cheval rouge existe !!!

Pour l'année 2016, comme la Présidente vous l'a annoncé, nous avons commandé des Sweats pour un montant de +/- 2.000 €. Ceux-ci seront en vente à partir du Veerse Meer, et j'espère qu'ils auront beaucoup de succès afin de rentrer dans nos frais et même engendrer un bénéfice.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous aident bénévolement, c'est grâce à elles que nos dépenses sont très faibles.

L'Année 2016 promet d'être une bonne année, je prévois un résultat positif de 900 €.

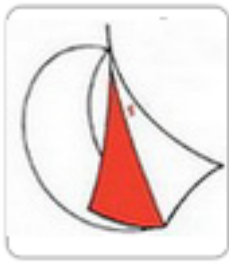
Le bilan 2015 et le budget 2016 sont à votre disposition. Les comptes ont été vérifiés cette année par une équipe de choc, nos vérificateurs aux comptes, Laurent Roemen et Raoul Lorphèvre.

Je vous souhaite à tous une excellente saison.

***Philippe nous informe également du décès du fils de Jules Moors dont les obsèques se sont déroulées le 4 mars 2016.***

### 4. Approbation des comptes de l'exercice 2015.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.



## 5. Nouveaux membres effectifs

- Delbouille Dominique
- Florient Dethier

## 6. Décharge aux administrateurs

La décharge aux administrateurs par l'assemblée générale est accordée par l'ensemble des membres.

## 7. Veerse Meer :

- La régata « Sail for Vince » est toujours un grand succès (min 10 équipages et 90 personnes accompagnantes)
- La régata a lieu le 3 avril.
- Philippe s'occupe d'organiser le Jury et la sécu.
- Nous prévoyons une table de prix bien garnie à la hauteur de l'engouement pour cet événement.
- Petite inquiétude : aurons-nous un bateau comité ?
- Rappel : la sécurité est assurée par François Rouchet qui vient avec son propre équipement et une participation de 10€ par bateau est demandée pour toute la semaine.
- Organisation d'un réconfort fournit après l'effort : hot-dog à 2€

## 8. Europa Cup

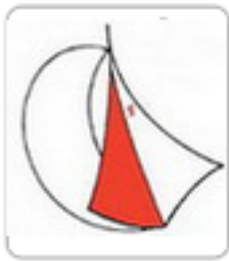
- Se déroule au lac du Der à la Pentecôte.
- Félicitations aux champions.

## 9. Championnat de Belgique

- Changement de dates ; il se déroulera le premier week-end d'octobre au SNEH.
- Proposition d'un thème « les années 50 » pour la soirée.

## 10. Elections statutaires

- Sortant et rééligible : Philippe Gallet.
- Votes
- Election à l'unanimité de Philippe pour une durée de 2 ans.



## 11. Classements

### a. Classement au Challenge Verrooken

- 3ème Philippe Gallet
- 2ème Roger Emonts
- 1er Rouchet Jean-Christophe et Bertrand

### b. Classement Championnat du Luxembourg

- 3ème Gallet Delphine
- 2ème Rouchet Jean-Christophe et Bertrand
- 1er Meillat Thierry

### c. Classement Championnat de Belgique

- 3ème Wathelet Bernard
- 2ème Rouchet Jean-Christophe et Bertrand
- 1er Emonts Roger

### d. Classement Championnat de France

- 3ème Gallet Philippe et Bruno
- 2ème Meillat Thierry
- 1er Thourac André

## 12. Vote pour la confiance du constructeur

Mot de Roger Emonts :

- La construction coûte beaucoup de temps et d'énergie.
- La rentabilisation de l'investissement nécessite de vendre des ponants.
- L'homologation obligatoire est de type C1 et doit être effectuée par Roger dans le courant de l'année.
- L'investissement pour pouvoir donner l'homologation est de 1800€ et est assuré par le constructeur.
- Roger a fait un tarif qui couvre tous les coûts de construction d'un nouveau ponant.
- Vogel Maier à fait faillite et Ayde est le nouveau fournisseur de voiles de Roger, après recherches du fournisseur le plus compétitif.
- Vote de confiance à bulletin fermé
- Décompte des bulletins
- Oui : 11 voix
- Non : 2 voix

Suite au vote, la confiance au constructeur est renouvelée.



### 13. Divers

- Maes organise un concours pour les associations jusque fin juillet ; il faut collecter 1000 capsules.
- Pour les 60 ans du ponant, Jean et Marie-Blanche nous ont fait un magnifique pavillon de série.
- Bertrand Rouchet propose que des instructions de classe soient établies de manière à ce que le départ ne soit pas donné tant qu'il n'y ait pas X nœuds de vent. Cela pose le problème d'annuler pendant la manche. Attention au décompte des bateaux-départ. Résolution est prise d'étudier la chose avec des personnes compétentes au cours de l'année.
- Pourra-t-on toujours fabriquer des bateaux en polyester ? C'est le libre choix du constructeur de fabriquer en stratifier ou pas. Bertrand estime qu'il n'a pas reçu une réponse claire à sa question.

**L'Assemblée Générale se termine à 18h30.**